



Commission économique pour l'Europe**Comité de gestion de la Convention TIR de 1975****Organe de mise en œuvre technique****Troisième session**

Genève, 19 et 20 décembre 2022

Point 5 b) iii) de l'ordre du jour provisoire

Spécifications conceptuelles, fonctionnelles et techniques du système eTIR :**Version 4.4****Nouvelles propositions des États*****Communication de la Commission européenne****I. Introduction**

1. Par la présente note, la Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière, qui représente les États membres de l'Union européenne, souhaite proposer quelques modifications à apporter aux spécifications eTIR comme suite à l'analyse qu'elle a menée en coopération avec la Commission économique pour l'Europe aux fins de la validation de principe (NCTS-eTIR).

II. Modifications qu'il est proposé d'apporter aux spécifications techniques eTIR

2. Les modifications qu'il est proposé d'apporter sont présentées dans le tableau ci-dessous.

<i>N°</i>	<i>Message analysé</i>	<i>Intitulé du groupe ou de l'élément de données</i>	<i>Format</i>	<i>Description proposée</i>
1	I15	Expéditeur	-	Ajouter ce groupe de données au niveau de l'envoi et lui conférer l'état « optionnel », en énonçant une condition selon laquelle le groupe ne doit pas figurer à un niveau inférieur s'il figure déjà à ce niveau.
2	I7	DocumentsJoins/ Date émission	an..35	Faire passer l'état de « requis » à « optionnel »

* Le présent document a été soumis en retard en raison de la transmission tardive de renseignements provenant d'autres sources.



III. Examen par le TIB

3. Le TIB souhaitera peut-être réfléchir à la proposition ci-dessus.
-